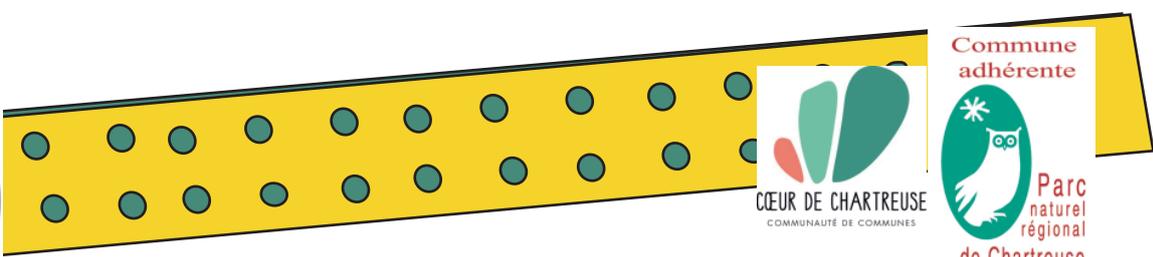




**ST-PIERRE D'ENTREMONT
SAVOIE**



COEUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Commune
adhérente

**Parc
naturel
régional
de Chartreuse**

Les clefs de la Tour

n°43 - Mars 2019

L'édito

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?

Lors de la cérémonie des Voeux en janvier dernier, j'ai souligné quatre événements marquants de l'année 2018. Deux événements liés aux guerres passées et deux phénomènes liés au changement climatique, et qui pourraient bien être la cause de prochains conflits si on n'y prend pas garde.

Deux événements ont mis en avant le devoir de mémoire pour tirer des enseignements pour demain. Le 1er, la commémoration du maquis de Chartreuse organisée par Gilles Cerutti, conseiller municipal et l'association dissidence 44 les 2 et 3 juin au Cirque de St Mème. Le 2nd, la fête des 100 ans de l'armistice de 1918 organisée par l'association Mémoire des Entremonts les 10 et 11 novembre dans les Entremonts.

Les deux autres événements sont la crue du Guiers Vif et du Cozon en janvier et la pénurie d'eau tout l'été. Dans la même année, une inondation et une sécheresse, c'est du jamais vu.

La crue a atteint un niveau trentennale (phénomène susceptible de se reproduire tous les 30 ans) suite à un épisode de fortes pluies sur un sol enneigé. Heureusement cette inondation a fait quelques dégâts sans gravité.

Depuis quelques années, le Préfet déclare le territoire en alerte sécheresse en septembre. Cette année, l'arrêté sécheresse est paru le 7 août et les restrictions des usages de l'eau ont été maintenues jusqu'au 17 décembre. Le syndicat des eaux du

Thiers, gestionnaire de l'eau potable sur la commune, a décidé de fermer les bassins dès juillet, les niveaux d'eau dans les réservoirs étant au plus bas. Le 23 juillet, la source des Teppaz, montrant des signes de faiblesse dès la mi-juillet, s'est tarie.

La Chartreuse verdoyante est maintenant menacée par le manque d'eau. Ce n'est plus une hypothèse mais une réalité. Et c'est bien l'activité humaine qui en est à l'origine. Cela nécessite une prise de conscience et des actes pour protéger l'eau tout au long de son cycle, protection des captages, lutte contre les pollutions des

sols et des rivières, mesures d'économie de la ressource, préservation de la biodiversité, traitement efficace des eaux usées. Il faudra aussi mettre en place une gestion de l'eau publique, participative, solidaire et écologique, la meilleure façon de garantir une eau accessible, protégée et partagée.



Brigitte BIENASSIS

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019

Pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile. Renseignez-vous en mairie ou consultez le site internet de la mairie.

Devenez assesseur au bureau de vote

Pour être assesseur, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Membres des bureaux de vote, les assesseurs participent au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote : contrôler et faire signer la liste d'émargement, tamponner la carte électorale à la date du scrutin,

procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne. Enfin, les assesseurs titulaires doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.



Hommage à Simon Cartannaz, parti trop tôt

Un héros de la vallée qui part dans l'exercice de ses fonctions. Un jeune et bel homme rempli de qualités, au service de la population. Avec ses amis, il était la joie de vivre et la bonne humeur, chacun d'entre nous se rappelle forcément d'au moins une soirée à ses côtés à rire et faire la fête jusqu'au bout de la nuit. Un homme à la fois très sportif et bon vivant.

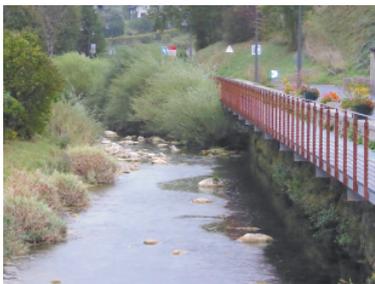
Nous pensons à sa compagne Anaïs, à ses parents, ses deux soeurs, à ses collègues pompiers de Paris et de Chartreuse Nord et à ses amis : Quentin, Rémi, Valentin, Benjamin, Renaud, Tom, Quentin, Thibaut, Julien, Corentin, Jeremy, Théo, Anthony, Laurie et des dizaines d'autres d'ici et d'ailleurs avec qui il aimait passer du temps. Surnommé, Tulipe, Cartouche, Popeye, il était réellement apprécié de tous et de toutes.

Ses amis

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Les conseils de hameaux du printemps : Au fil de l'eau...

L'association des pêcheurs *Réciprocité Guiers* interviendra lors des prochains conseils de hameaux pour nous expliquer comment la satisfaction des pêcheurs passe par une gestion efficace des milieux et des espèces qui y vivent. Reconquérir des espaces naturels dégradés ou trop longtemps laissés à l'abandon, rétablir la continuité écologique d'un cours d'eau, aménager la structure



Le Cozon dans le bourg

physique du lit d'une rivière, sauver des poissons lors de travaux... autant d'actions diverses et variées que peut mener les associations de pêche. Toute action menée à des fins d'amélioration de l'habitat et du cycle vital du poisson se fait au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème et contribue à maintenir la qualité de la pêche.

Ecole : fermeture d'une classe

A la fin de l'année scolaire, 17 élèves de CM2 partiront pour le collège et seulement une petite dizaine d'enfants entrera en petite section. L'effectif estimé à 77 enfants sera trop faible pour maintenir quatre classes...

La rentrée 2019 devrait donc se faire à trois classes.

Départ de Gilles Cerutti

Gilles Cerutti, conseiller municipal depuis mars 2014 vient de donner sa démission du conseil. Depuis son départ de la commune en août dernier, il estime que « le fait de ne plus être résident de la commune ne lui permet pas d'assumer ses engagements dans les différentes commissions auxquelles il était affecté ». Il reste cependant en lien d'amitié avec l'équipe municipale qu'il continue de soutenir. Nous le remercions pour son engagement durant ces quatre années au conseil municipal.



Gilles Cerutti

L'office de tourisme, ce n'est pas que pour les touristes !

Il y a deux ans, vos offices de tourisme ont fusionné en une structure unique : l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse. Un nom différent, mais toujours les mêmes services ! Vous pouvez, par exemple, continuer à acheter vos titres de transport Transisère dans les accueils de Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse et Les Échelles. Et ce n'est pas tout : l'Office du tourisme assure la billetterie pour une partie des spectacles et festivals du Cœur de Chartreuse et crée vos cartes de pêche annuelles,

hebdomadaires et journalières (Savoie, Isère, timbre Guiers, etc.).

Pour offrir ou pour vous faire plaisir, jetez un œil du côté de la boutique ! Plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire ou aux paysages de Chartreuse y sont disponibles.

À Saint-Pierre-d'Entremont, la boutique artisanale regorge de créations d'artisans locaux : produits du terroir, poteries, mode... Enfin, nous tenons à votre disposition le programme des animations de Cœur de Chartreuse, des informations sur les activités et les associations en Chartreuse et dans les villes portes, ainsi que les livrets des différents circuits ludiques qui jalonnent nos paysages (vendus entre 1 et 7 €). En tant qu'habitants du territoire, vous êtes les bienvenus dans votre office de tourisme !

Office de tourisme Cœur de Chartreuse 04.76.88.62.08

www.chartreuse-tourisme.com <https://www.facebook.com/CoeurChartreuse/>

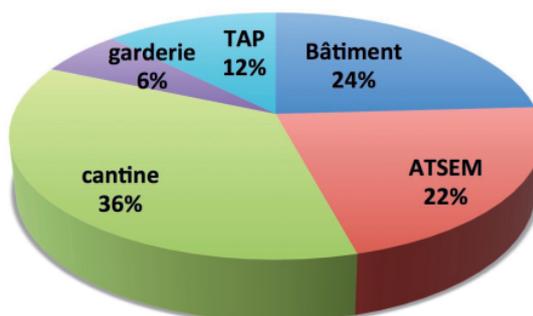
Le groupe scolaire, côté finances

Le groupe scolaire mis en service en décembre 2013 est composé de la partie école, du restaurant scolaire et de la bibliothèque associative. L'école compte 5 salles de classe (2 au rez de chaussée et 3 à l'étage) et la salle de motricité. Le bâtiment a une surface totale de 1500 m². Sa construction est de qualité BBC (bâtiment basse consommation). Il est chauffé par le réseau de chaleur bois énergie (Chartreuse Energie). Son toit est équipé de panneaux photovoltaïques dont la production d'électricité couvre 10 à 15% des frais de fonctionnement du bâtiment.

Cette année, l'effectif est de 85 enfants (40 de St Pierre Savoie, 35 de St Pierre Isère, et 10 venant de communes extérieures) répartis en 4 classes.

Les 2 communes emploient chacune une ATSEM et une accompagnatrice de transport scolaire. Le personnel de la garderie et de la cantine est employé par St Pierre Isère, hormis le cuisinier qui est employé par notre commune. La gestion du bâtiment est assurée par notre commune (entretien, maintenance). Les dépenses totales du groupe scolaire ont été de 199 100 €

Dépenses groupe scolaire



Dépenses année 2017/2018 - Montant total 199 100 €

pour l'année scolaire 2017/2018, couvrant les frais de fonctionnement du bâtiment, frais de personnel, frais de la cantine, garderie et TAP (temps d'activité périscolaire). Les recettes s'élèvent à 44,7 k€, elles proviennent de la vente des repas, du service de garderie, de la production d'électricité et les aides de l'état pour les TAP.

Les clefs de la tour n°43 - Mars 2019

PROJETS ET AMENAGEMENTS

Traversée du bourg: suite en 2020 ?

Cette opération emblématique du mandat en cours a donné lieu à une très longue concertation avec la population, dans le but d'expliquer et de faire accepter ce type d'aménagement de l'espace « urbain » dans un village rural, imposé en grande partie par la mise aux normes d'accessibilité des voiries, des équipements et des commerces.

Scindée en 4 phases de travaux, l'opération en est aujourd'hui à mi-parcours ; les deux premières phases ont été réalisées en 2017-2018 et ont contribué à métamorphoser les entrées du village, que ce soit le long de la départementale depuis Epernay ou sur la route du Replat depuis Corbel, tout en reliant les équipements publics excentrés au bourg-centre.

Les deux phases restantes concernent l'aménagement de la traversée du bourg proprement dite, entre le pont Vaganay marquant la liaison avec Saint-Pierre Isère et le pont neuf sur le Cozon (phase 3), puis l'aménagement de la place René Cassin devant la mairie (phase 4).

D'un montant total dépassant les 300000 €, ces deux opérations sont aujourd'hui en recherche de subventions destinées à boucler leurs montages financiers respectifs.

La phase 3 devrait faire l'objet d'une consultation par voie d'appel d'offres dans le courant de l'année 2019, afin de retenir les entreprises qui interviendront sur le chantier, en vue d'un lancement des travaux dans le courant de l'année prochaine.

Ainsi, c'est la nouvelle équipe municipale issue des élections de mars 2020 qui aura la responsabilité, soit de signer les marchés définitifs et d'engager l'opération telle qu'elle est envisagée aujourd'hui, soit de remettre à plat le dossier pour influencer sur les choix d'aménagement. Du grain à moudre pour les futurs élus...

La modernisation de l'éclairage public

Suite à consultation, la municipalité a retenu l'entreprise SOBECA pour assurer la maintenance et les travaux de modernisation des installations d'éclairage public. L'entreprise sera chargée du suivi du patrimoine, de la maintenance préventive et corrective (remplacement du matériel défectueux) et du remplacement des luminaires par des LED. Ce dispositif permettra d'améliorer le délai de remplacement des ampoules hors service, l'entreprise ayant une obligation de respect de délai d'intervention.

Les travaux de rénovation 2019 concerneront les secteurs du lotissement du Cozon, des Vincents et de Pierre Grosse.



Une lampe type "ballon fluo" à Pierre Grosse

PLUI H valant SCOT : Saison 5 – Episode 26 - Arrêt et enquête publique

Le document PLUI a été arrêté lors du Conseil Communautaire du 24 janvier 2019 avec 29 votes pour, 4 contre et 1 abstention. C'est un long travail d'élaboration et de concertation qui a atteint une première étape importante. Plus de 600 personnes se sont mobilisées depuis le démarrage de la procédure PLUI : habitants, élus, personnes publiques associées, PNR, CAUE etc. (voire « Le bilan de concertation des habitants » sur le site de la CCCC). Très prochainement l'enquête publique sera ouverte :

toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces constitutives du PLUI et consigner ses remarques dans le registre d'enquête publique et s'entretenir avec le commissaire enquêteur. Celui-ci fera état des remarques consignées aux élus de la CCCC. C'est au regard de l'ensemble de ces remarques et avis que le document sera ajusté et pourra être approuvé (fin 2019) et entrera en vigueur un mois après son approbation. Les dates de l'ouverture de l'enquête publique seront communiquées sur le Site Internet de la mairie, n'hésitez pas à passer l'information à ceux qui n'y auraient pas accès.

Le centre technique municipal aurait bien besoin d'un rafraîchissement

Le SDES a réalisé un pré-diagnostic énergétique des bâtiments communaux en 2018 dans le cadre du service Conseil en énergie partagé. Ce diagnostic a mis en avant la réfection du centre



Le centre technique municipal

technique municipal dans les priorités de 1er niveau en matière de gros travaux. Cette réfection concerne principalement la toiture : dépose des plaques de fibrociment (amiante), pose d'une nouvelle couverture avec l'isolation du plancher haut et si possible installation de panneaux photovoltaïques en toiture. D'autres travaux seront aussi nécessaires : remplacement des menuiseries simples vitrages par des doubles vitrages, réfection de l'éclairage, isolation de l'échangeur à plaques et des tuyauteries de chauffage. L'estimation des travaux et le plan de financement sont en cours.

SDES : Syndicat des Energies de la Savoie

Citoyenneté et environnement

Nous Voulons des coquelicots

"Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations



Le 1er rassemblement devant la mairie, le 1er mars, Chants et bonne humeur !

à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers."

C'est ainsi que débute l'appel " Nous voulons des coquelicots" qui réclame l'interdiction pure et simple des pesticides de synthèse. Le but est d'obtenir 5 millions de signatures sur la pétition nationale en deux ans. Outre l'appel, des rassemblements sont organisés partout en France chaque premier vendredi du mois devant les mairies. Un moment convivial où chacun peut participer en famille, avec des amis, des voisins... Info et pétition en ligne <https://nousvoulonsdescoquelicots.org>

Journée Tourisme & Handicap, le 27 avril "vis ma vie de handicapé"

Suite à l'obtention du label Tourisme et Handicap (T&H) pour le camping, la commune organisera, dans le cadre des Journées nationales T&H, une journée « Vis ma vie de Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ». Nous avons sollicité l'APF France Handicap (qui avait formé une partie de l'équipe municipale à l'accueil des PMR au camping) pour animer cette journée qui se déroulera le 27 avril, jour



de l'ouverture du camping. L'objectif est de sensibiliser aux différents handicaps, aux contraintes de mobilité et de rendre compte des aménagements d'accessibilité réalisés ou manquants dans le village dans le cadre de l'aménagement de la traversée du Bourg. Tous les détails de cette journée sur notre site Internet.

L'OPAH, des aides pour vos travaux de rénovations

L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse est prolongé jusqu'au mois d'octobre 2020.

Des aides financières et des conseils gratuits

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, d'attribuer des aides financières aux propriétaires occupants pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?

- Vous habitez une des 46 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire et vous souhaitez faire des travaux

OPAH opération programmée d'amélioration de l'habitat

Quels travaux sont aidés ?

- Amélioration de la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- Aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Amélioration de la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 400 522 (appel gratuit depuis un poste fixe), les conseillères de SOLIHA vous renseigneront et éventuellement, vous proposeront un rendez vous à domicile.

ETAT CIVIL MARIAGE

Alexandre GUHERY et Samuel RABILLARD se sont mariés le 19 janvier 2019

DECES

Anna CLOITRE épouse TARDY est décédée le 30 janvier 2019

AGENDA

Conseil Municipal : mercredi 27 mars, mardi 23 avril, mercredi 29 mai, mardi 25 juin.

Conseils de hameaux : 6 avril - La Fracette / Les Bandet & Les Clarets

13 avril - Le Bourg / St Mème

Journée "Tourisme et handicap" le samedi 27 avril.

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org